

LD 20 11 2023

# LISTE DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

## 20 Novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Cathy BIOLAY, première adjointe au Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GIRIAT, M. GALLET, Michèle GALLET, D. GANNE, J-O. RABOT, M. GRENIER, C. BIOLAY, J. DIZERENS, A. BOUSSER, M. FOURNIER, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, W. DELAVENNE, V. KRYCK, L. JACQUEMET, A. NEUSSER, C. TOWNSEND, M. LAPTEVA, J-M. PALINIEWICZ, M. CHALENDAR

Absents excusés : G. MASRARI, O. GUICHARD, P. GUINOT, H. GRANGE

Procurations: O. GUICHARD à C. BIOLAY, G. MASRARI à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de la première adjointe au Maire, Cathy BIOLAY.

S. MANFRINI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

### **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 octobre 2023**

M. GALLET fait remarquer que la minute de silence observée suite à l'assassinat de D. BERNARD, professeur à Arras, n'est pas indiquée dans le procès-verbal.

C. BIOLAY indique que cette mention sera rajoutée au procès-verbal.

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 octobre 2023 n'appelant pas d'autres remarques est adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

### **1. Social – Convention de prêt du minibus au profit de l'association loisirs d'automne**

Dans le cadre de sa politique sociale, la commune souhaite aider les personnes âgées isolées et dépendantes en leur permettant de bénéficier d'un transport en minibus pour profiter des manifestations mises en place par l'association loisirs d'automne.

La municipalité propose de prêter le minibus communal à l'association loisirs d'automne lorsqu'elle en aura besoin pour une sortie avec les aînés, en dehors de périodes de congés scolaires et en dehors des mercredis. Ce prêt se fera à titre gratuit, dans le respect du matériel.

Si à la date demandée le minibus est réservé pour un transport organisé par la Commune, notamment pour le transport de personnes âgées par le service social, pour les jeunes du sac 'ados ou les enfants de l'accueil de loisirs, la priorité sera donnée à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité de ses membres votants (1 opposition : M. GALLET, 1 abstention : R. OTZENBERGER) :

- **VALIDE** la convention ci-jointe avec l'association loisirs d'automne pour le prêt du minibus communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

## **2. Social – Convention de prêt du minibus au profit de l'association des berges du Lion**

Dans le cadre de sa politique sociale, la commune souhaite aider les personnes âgées isolées et dépendantes en leur permettant de bénéficier d'un transport en minibus pour profiter des manifestations mises en place par l'association des berges du Lion.

La municipalité propose de prêter le minibus communal à l'association Berges du Lion lorsqu'elle en aura besoin pour une sortie avec les aînés, en dehors de périodes de congés scolaires et en dehors des mercredis. Ce prêt se fera à titre gratuit, dans le respect du matériel.

Si à la date demandée le minibus est réservé pour un transport organisé par la Commune, notamment pour le transport de personnes âgées par le service social, pour les jeunes du sac 'ados ou les enfants de l'accueil de loisirs, la priorité sera donnée à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité de ses membres votants (1 opposition : M. GALLET, 1 abstention : R. OTZENBERGER) :

- **VALIDE** la convention ci-jointe avec l'association des berges du Lion pour le prêt du minibus communal,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

## **3. Marchés publics – Attribution du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la vidéoprotection**

Dans le cadre des travaux du projet de mise en place de caméras de vidéoprotection, la commune d'Ornex souhaite être accompagnée par un cabinet spécialisé qui s'appuiera sur un diagnostic fait par les services de la gendarmerie nationale et les besoins définis par la collectivité pour :

- établir une étude technique et financière du projet d'installation de 11 nouvelles caméras ;
- élaborer les pièces techniques du marché (CCTP, DPGF) ;
- Analyser les offres des entreprises ;
- Accompagner la commune pour le suivi des travaux ;
- Conseiller la commune sur la réception définitive des caméras et de leurs modalités d'exploitation.

Les sites retenus pour implanter les nouvelles caméras sont les suivants :

- Bourgeries
- Collège / Gymnase
- Motel RD 1005
- Carrefour de Divonne
- Père Adam
- Rue des Fins

Deux entreprises ont été contactées pour présenter un devis pour cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la vidéoprotection.



1. LB CONSEIL
2. Techno Man

N° d'arrivée	Entreprises	Coût en euros HT	Coût en euros TTC
1	LB CONSEIL	12 100,00	14 520,00
2	TECHNO MAN	15 475,00	18 570,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces, relatives au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre pour la vidéo protection pour un montant total de 12 100,00 euros HT avec l'entreprise LB CONSEIL.
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2023

#### **4. Marchés publics – Attribution du marché de prestation de service de mise en valeur de l'identité communale**

Vu la délibération du conseil municipal du 24 avril 2023 qui attribuait le marché de prestation de service de mise en valeur de l'identité communale La commune d'Ornex ;

Considérant que suite aux discussions avec le prestataire, il convient de délibérer à nouveau pour ajuster l'offre de Luth médiation ;

Vu l'avis de la commission MAPA du 10 novembre 2023

Dans le cadre de l'amorce du travail avec le cabinet, la municipalité a souhaité faire légèrement évoluer l'offre conformément au devis ci-joint.

Le montant de l'offre s'élève à 9 000 € HT, soit 10 800 € TTC au lieu de 8 300€ HT, soit 9 960€ TTC conformément à l'offre ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** l'offre de Luth médiation pour un montant de 9 000 € HT, soit 10 800 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à la signer
- **DIT** que le montant est prévu au BP 2023

#### **5. Marchés publics – Contrat de déneigement de la voirie communale**

La commune a lancé une consultation pour le déneigement de la voirie communale.

Ce marché de prestation de service a pour objet le déneigement des voies communales et privées ouvertes à la circulation publique des hameaux de Maconnex et Villard Tacon. Il comporte une part fixe liée aux frais de mise en place de l'astreinte et un taux horaire de déneigement.

Le prestataire vient en renfort des équipes du Centre Technique Municipal qui assure :

- l'ensemble des opérations de salage de la commune

- le déneigement des trottoirs et des cheminements mode doux de la commune
- le déneigement des voies communales et privées ouvertes à la circulation publique entre la Mairie et l'avenue de Vessy.

Un seul prestataire a répondu à la consultation. Il s'agit de l'entreprise LA FORCE DE LA NATURE, pour un montant 4 000 euros HT pour la part fixe forfaitaire et de 180 euros HT par heure de déneigement réalisée.

Le contrat est passé pour la période hivernal 2023/2024.

Ce prestataire travaille avec la commune depuis 2011, et donne satisfaction.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** Monsieur de Maire à signer le contrat de déneigement avec LA FORCE DE LA NATURE dans les conditions exposées ci-dessus.
- **DIT** que la dépense sera prévue au budget primitif de la commune

## **6. Marchés publics – Avenant n°2 au marché de nettoyage des locaux – Lot 1**

Monsieur le Maire expose que par délibération du conseil municipal du 28 novembre 2022, la commune a validé l'attribution du lot N°1 du marché de nettoyage des locaux à l'entreprise LA PROFESSIONNELLE DU NETTOYAGE (LPN), sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande.

Cet accord cadre comprend l'entretien des locaux suivants :

- Mairie et Salle de la Courterée
- Ecole des Bois
- Ecole Arc-en-ciel
- Salle Lavergne
- Salle Plurivalente Arc-en -ciel

L'accord cadre prévoit un minimum de 50 000 euros HT annuel et un maximum de 90 000 euros HT annuel.

Une proposition d'avenant n°2 afin d'intégrer les prestations exceptionnelles suivantes au bordereau des prix unitaires du marché est présentée :

- Nettoyage du bloc sanitaires proche de la classe n°5 à l'école des Bois. La prestation de nettoyage se fait 4 jours par semaine.
- Nettoyage de la cuisine de la salle du Conseil municipal une fois par mois (le lendemain des séances du Conseil municipal).
- 

Le chiffrage de ces prestations exceptionnelles s'élève à :

- 42 € HT par semaine d'intervention pour le nettoyage du bloc sanitaires proche de la classe n°5 à l'école des Bois ;
- 15,75 € HT par intervention pour le nettoyage mensuel de la cuisine de la salle du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE ET AUTORISE** le Maire à signer la proposition d'avenant n°2 au marché de nettoyage des locaux pour le lot n°1



## 7. Aménagement – Dénomination de la voirie dans la promotion immobilière Villa Angélica

Il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner à la nouvelle voie créer dans le cadre de la Promotion immobilière VILLA ANGELICA

La dénomination des voies communales, et principalement celle à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune.

L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles.

Il convient de mettre en place la numérotation métrique pour faciliter le repérage des logements, pour l'ensemble des services publics essentiellement par les services de secours. Ceci permettra également une meilleure localisation sur les GPS et aussi d'identifier clairement les adresses et de procéder à leur numérotation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

- **DÉNOMME** la voirie desservant la promotion immobilière, Villa ANGELICA sur les parcelles cadastrées AT 246 et 247 sis route de Genève, Impasse des Crés
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

## 8. Décisions prises par délégation du Maire

Monsieur le Maire rend compte au Conseil Municipal des dépenses opérées dans le cadre de sa délégation au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales. Ces dépenses sont arrêtées du 7 octobre au 12 novembre 2023.

Ce point est une information ne donnant pas lieu à vote.

Tiers	Objet	Compte	Montant H. T
LA BATISSE	CONVENTION ASSISTANCE DEVELOPPEMENT DU JARDIN PARTAGE JUSQU'AU 30 JUIN 2024	611	2250
FRANCE NATURE E	ANIMATION NOCTURE SUR LA BIODIVERSITE	611	700
EUROPTOURS	TRANSPORT DES ENFANTS ECOLE DES BOIS PRESTATION OCTOBRE	6245	3298,56
LES SERRES DU B	PLANTES POUR PLANTATIONS ESPACES VERTS	60628	2601,82
ALGECO	LOCATION VESTIAIRE ET BUREAU PROVISOIRE CTM OCTOBRE 2023	61358	1121,67
EUROPTOURS	TRAJETS DES ENFANTS ALSH MERCREDI OYONNAX	6245	703,1

GONTARD FORAZ	ALIMENTATION ELECTRIQUE SALLE DE REUNION MAIRIE SYSTEME DE VISIOCONFERENCE TX COMPLEMENTAIRES	21311	2404,26
TOTAL ENERGIES	GAZ ANNEE 2023 ECOLE DES BOIS S	60613	918,67
TOTAL ENERGIES	GAZ ANNEE 2023 SALLE POLYVALENTE	60613	622,2
ITINERAIRES AVO	APPEL DEVANT LA CAA DE LYON DOSSIER BARBIER COMMUNE	6227	1560
GARRY	BINEUSE SARCLEUSE	2158	890
DIRECT FOURNITU	TRONCONNEUSE THERMIQUE ET DISQUE EN ACIDER SERVICE VOIRIE	2158	1555
BILLET FOURNIER	ARMOIRE DE SURETE POUR LES HUILES MECANIKES POUR LE CTM	21848	897,16
REXEL	MISE AU NORMES ECLAIRAGE LED SALLE POLYVALENTE	21351	733,35
REXEL	MISE AU NORMES ECLAIRAGE LED SALLE POLYVALENTE	21351	889,12
REXEL	MISE AU NORMES ECLAIRAGE LED ECOLE DES BOIS	21351	1129,14
CRISTAL DISTRIB	SACS POUBELLE	60631	604,8
LA PROFESSIO-01	NETTOYAGE DES LOCAUX LOT 1 NETTOYAGE COURANT ET OCCASIONNEL SEPTEMBRE 2023	6283	5164,28
VERDET PAYSAGES	FOURNITURES ET MISE EN OEUVRE D UNE CLOTURE RUE DES EYCHEROLLES	2128	4900
MAGNANT PERILLA	DOSSIER CESSION VOIRIE LOTISSEMENT CLOS SAINT BRICE	2112	540
GUILLEBERT	COLLECTEURS RECUPERATION EAU DE PLUIE JARDINS PARTAGES	2188	1895
EIFFAGE ENERGIE	AMELIORATION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION SUR LA COMMUNE	21568	1192,96
GROUPE FORCES	FORMATION AGTS SERVICE TECHNIQUE CONDUITE CHARIOT MANUTENTION	6184	2430
ACRT TOTEM	TELEPHONIE FIBRE OCTOBRE	6262	740,18
MICRO CENTER	ORDINATEURS POUR LES DIFFERENTS SERVICES ET LEURS SUPPORTS	21838	3978,5
CIDEM	DISQUES DURS EXTERNES RENFONCES	21838	1644
VISIO ASSAINISSEMENT	TRAVAUX NETTOYAGE RESEAU EAUX USEES ET INSPECTION TELEVISULLE	615232	540
CIDEM	RENOUVELLEMENT LICENCE ADOBE	6156	1266
LAVERRIERE'	DEBROUSSAILLEUSE STIHL FS411	2158	758,33
SHCB	FOURNITURE ET LIVRAISON REPAS RESTAURANTS SCOLAIRES SEPTEMBRE	611	1043,55
CSP CHABLAIS	BALYAGE DES VOIES OCTOBRE	61351	1300



CIDEM	CONSOMMABLES COPIEUR MULTIFONCTIONS RICOH MAIRIE DU 1ER JUILLET AUT 30 SEPTEMBRE 2023	6156	749,96
CIDEM	CONSOMMABLES COPIEUR MULTIFONCTIONS RICOH ECOLE DES BOIS DU 1ER JUILLET AU 30 SEPTEMBRE	6156	686,48
PAREDES	PRODUITS D'ENTRETIEN STOCK PREVU JUSQU'A JUILLET 2024	60631	2285,83
GIROD	PANNEAUX DE SIGNALISATION SUR TOUTE LA COMMUNE	2152	1872,18
EUROPTOURS	TRANSPORT DES ENFANTS ECOLE DES BOIS PRESTATION SEPTEMBRE	6245	4260,64
EUROPTOURS	SORTIE SCOLAIRES FESTIVAL 5 CONTINENTS ECOLE DES BOIS	6245	600
EUROPTOURS	SORTIE SCOLAIRES FESTIVAL 5 CONTINENTS ECOLE ARC EN CIEL	6245	600
LES MILLE ET UN	ANIMATIONS VELOS RIGOLOS FETE DE L'AUTOMNE	6232	1350
CC MAQUILLAGE	ANIMATIONS MAQUILLAGE FETE DE L'AUTOMNE	6232	629,5
SPIE SUD-EST	FOURNITURE ET POSE HAUT PARLEUR PPMS ECOLE ARC EN CIEL	615221	523,32
DOMBES HOTTES N	MAINTENANCE EXTRACTION HOTTES RESTAURANTS SCOLAIRES DES BOIS ET ARC- EN-CIEL ET SALLE LAVERGNE	6156	1381,97
LA COMPAGNIE DE	CARBURANT AOUT	60622	524,5
CHEQUES DEJEUNE	Cotisation Chèque Déjeuner octobre 2023	multi	2746,8
CAPG	DEPOTS EN DECHETERIE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2023	6284	975,10
GROUPE MONITEUR	ANNONCE GAZETTE OFFRE D'EMPLOI SERVICES ADMINISTRATIFS	6231	1095
NATHAN	FOURNITURES SCOLAIRE ECOLE ARC EN CIEL PEDELABORDE CHARREL GUYON COMTET	6067	758,8
EQUIBONSENS	SPECTACLE EQUESTRE FETE DE L'AUTOMNE	6232	500
DESMAREZ SAS	EQUIPEMENT PM PORTATIFS TLK110 WAVE TWO WAY RADIO ABONNEMENT	2188	2116
DESMAREZ SAS	EQUIPEMENT PM PORTATIFS TLK110 WAVE TWO WAY RADIO	2188	2245,54
SR DAUPHINE SAV	VERIFICATION FONCTIONNELLE DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE ECOLE ARC-EN-CIEL	6156	595,78
EIFFAGE ENERGIE	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE SYSTEME DE VIDEOPROTECTION ANNEE 2023	6156	3588
DEKRA INDUSTRIA	VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES PERMANENTES ANNEE 2023	6156	1436,48
AIGA	MAINTENANCE LOGICIEL ENFANCE JUILLET A SEPTEMBRE 2023	6156	917,95
ALGECO	LOCATION VESTIAIRE ET BUREAU PROVISoire CTM SEPTEMBRE 2023	61358	1121,67

ALGECO	LOCATION ET TRANSPORT VESTIAIRE ET BUREAU PROVISoire CTM DU 14/08 AU 31/08/2023	61358	2126,97
DIRECT FOURNITU	CHAUFFAGE PORTATIF POUR LE CTM	2158	1101,89
EIFPAGE ROUTE C	MISE EN ACCESSIBILITE PMR ALLEE PIETONNE RUE DU PERE ADAM	2315	2970,66
GIROD	PANNEAUX SIGNALIQUES DES RUES	2152	2214,88
NAUTILUX	HEBERGEMENT ET MAINTENANCE LOGICIEL OPEN GST DU 23/09/2023 AU 22/09/2024	6156	2115,92
NAUTILUX	JOURNEE DE SUIVI DE PROJET LOGICIEL OPEN GST	611	1071
LIBRAIRIE DU CENTRE	FOURNITURES SCOLAIRE ECOLE DES BOIS F CORNU	6067	571,22
ACRT TOTEM	TELEPHONIE FIBRE SEPTEMBRE	6262	739,75

La première adjointe au maire annonce que les prochaines séances du Conseil municipal auront lieu le jeudi 7 décembre et le lundi 18 décembre 2023.

La séance est levée à 20h25

La première adjointe au Maire  
C. BIOLAY

**Willy DELAVENNE**  
2<sup>ème</sup> adjoint

